



Bonjour à toutes et tous

Résumé de la NAO du 26/06/17

Christelle GRAINDOR m'accompagnait, et je la remercie énormément car elle nous a été d'une grande utilité.

1er tour :

Mr BUDKA propose une augmentation 0,5 % de la valeur du point au 1er juillet, (soit environ 70 000 euros), malgré un 0 % dans tout le reste de l'Institution, mais la direction n'a pas voulu reproduire le 0% depuis les 2 années précédentes pour les collègues AFASEC

Le SHN propose : une augmentation de 2 % au 1er juillet,
et le versement d'une prime de 100 euros NET fin août (56 000 €)

FO propose : une augmentation de 2 % au 1er juillet,
et le versement d'une prime de 100 euros NET fin août (56 000 €)

2ème tour :

La direction ne suit pas et reste sur sa position

Le SHN propose alors :
+ 0,6 % au 1er juillet (soit environ 84 000 €)
le versement d'une prime de 100 euros BRUT pour les salariés
Ouvrier d'EPONA (soit environ moins de 3 000 €)
le versement de l'Indemnité transport en août (soit environ 17 000 €)

FO propose alors : + 1 % avec rétroactivité au 1er janvier

3ème tour :

La direction ne suit pas, elle reste sur 0,5 % au 1er janvier. La direction n'a pas les fonds pour honorer toutes les demandes du SHN, Idem pour FO, 1% à compter de janvier équivalent à une augmentation de 2 %

Le SHN propose alors, pour comprendre ce qui ne rentre pas dans le cadre que s'est fixé la direction

+ 0,6 % au 1er juillet (soit environ 84 000 euros)
le versement de l'Indemnité transport en août (soit environ 17.000 euros)

FO propose alors : + 1 % au 1er juillet

4ème tour :

La direction ne suit toujours pas, elle reste sur 0,5 % au 1er juillet et donnent les mêmes arguments.

Le SHN comprend que la direction n'ira pas plus loin et tente de garder uniquement le % sur la valeur du point soit

+ 0,6 % au 1er juillet (soit environ 84 000 euros)

FO propose alors : + 0,8 % au 1er juillet

5ème tour :

La direction ne suit toujours pas, elle reste sur 0,5 % et donnent les mêmes arguments.

Le SHN comprend que la direction n'ira pas plus loin et tente de garder uniquement le % sur la valeur du point soit

+ 0,6 % au 1er juillet (soit environ 84 000 euros)

FO propose alors : + 0,7 % au 1er juillet

La finale :

La direction accepte la proposition du SHN soit 0,6 % si l'accord de la négociation annuelle 2017 est signé. Si pas de signature la direction reste à 0,5 %.

Seul le SHN signe.

Je vous tiens informé pour le 2ème accord

**Christine JOHANNET
DSC SHN**